

TREMLIN#77 À LA DÉCOUVERTE DES MUSIQUES ACTUELLES

Le prix coup de cœur des collégiens de la 6^e à la 3^e

Tremplin#77 est un dispositif, coordonné par le Département, qui vise à accompagner et à valoriser les artistes amateurs seine-et-marnais en voie de professionnalisation et qui évoluent dans le domaine des musiques actuelles. Le Département s'engage à soutenir les jeunes artistes en les accompagnant dans leur première expérience de scène et le développement de leur projet. Huit groupes ou artistes présélectionnés sont invités à se produire sur scène.

À l'issue des auditions, un jury de professionnels décerne trois prix d'une valeur financière allant de 2 000 à 4 000 €.

LE PRIX COUP DE CŒUR DES COLLÉGIENS

Le Département propose aux collégiens de participer au projet en votant pour le groupe ou l'artiste qu'ils préfèrent. Ce prix permet aux élèves d'être acteurs et de donner leur voix, leur avis sur les jeunes artistes prometteurs en Seine-et-Marne.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tout enseignant intervenant en classe de collège peut participer en inscrivant sa classe avant le 15 décembre 2022.

Ouverture des inscriptions le 20 septembre 2022.

POURQUOI PARTICIPER ?

Participer à ce projet permet d'aborder les musiques actuelles avec vos élèves :

- Il offre la possibilité de développer les compétences relationnelles et les compétences de communication de vos élèves.
- Vous pouvez aborder le travail d'écriture, l'analyse de clip, de choix scénographique et de différents univers musicaux inédits.
- Il permettra à vos élèves d'être au cœur des découvertes musicales de jeunes talents issus du territoire.



COMMENT PARTICIPER ? En 4 étapes...

- 1 L'inscription de la classe ou du groupe d'élèves (4/6 élèves) se fait par retour de bulletin jusqu'à la fin du mois de décembre.
- 2 Une fois l'inscription faite, les musiques seront transmises via la plateforme ENT77. Les élèves accompagnés de leur professeur écouteront en classe, de janvier à avril 2023, les 8 chansons en compétition. Dans les classes, les « auditeurs » pourront se réunir en comité d'écoute. Ils débattront et apprendront à défendre leur chanson favorite pour donner leur voix à l'artiste qu'ils ont le plus apprécié.
- 3 Le Département recueillera ensuite, au mois d'avril, les suffrages de l'ensemble des classes participantes. Le titre qui aura recueilli le plus de suffrages recevra le Prix coup de cœur des collégiens, pour un accompagnement d'une valeur de 2 000 €.
- 4 Les enseignants peuvent, à la suite du vote, accompagner les élèves pour l'écriture d'une critique ou d'un podcast qui pourra être diffusé sur les différentes plateformes du Département (ENT77, site internet du Département) et/ou sur le site internet du collège.

PLUS D'INFOS SUR seine-et-marne.fr

**UNE OFFRE ACCESSIBLE À TOUS
POUR TOUS LES TERRITOIRES**

Le Prix coup de cœur des collégiens s'inscrit dans le Parcours collégien, la politique éducative du Département de Seine-et-Marne. Il fait partie de l'axe 4, « Une offre accessible à tous, pour tous les territoires » et permet d'accompagner enseignants et élèves pendant le temps scolaire.